**MISSION PERMANENTE DU SÉNÉGAL Genève, 10 mai 2018**

 Vérifier au prononcé

------------------------------------

30e session Examen Périodique Universel (EPU), du 07 au 14 mai 2018

**DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA COLOMBIE**

Le Sénégal souhaite la bienvenue à la délégation colombienne et la félicite pour la qualité de son rapport national.

Le Sénégal voudrait tout d’abord saluer l’Accord de paix signé entre le Gouvernement colombien et les FARC qui a mis fin à un conflit armé vieux de plus d’un demi siècle.

Dans cette même dynamique, ma délégation se réjouit de l’adoption, par décret, de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes 2016-2018, ainsi que la mise en place par le Conseil national du handicap de la stratégie intersectorielle en faveur des personnes handicapées de même que l’adhésion de la Colombie à la Convention sur la réduction des cas d’apatridie, adoptée en 1961, qui est entrée en vigueur en 2014.

Tout en saluant les efforts de la Colombie en matiere de promotion des droits de l’homme, ma délégation voudrait formuler les recommandations, ci-après :

1. Renforcer les mesures destinées à combattre plus efficacement les discriminations dont sont victimes les personnes d’ascendance africaine et les autochtones,
2. lutter plus efficacement contre la traite des enfants et des personnes afro-colombiens.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à la Colombie dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Je vous remercie de votre attention.